

Appendix E

Glossary of Terms

Activity:

- Activities are the major tasks or components performed by the organization to accomplish each of its programs. Several activities may be associated with an institutional program.

Administrative Purpose:

The use of personal information in a decision making process that directly affects that individual.

Classes of Personal Information:

- Other personal information not used administratively or not retrievable by personal identifier, for instance unsolicited opinions, complaints or correspondence
- This category was included to ensure that government institutions account for all personal information that they hold.

Data Matching:

An activity that involves comparing personal data obtained from a variety of sources, including personal information banks, for the purpose of making decisions about the individuals to whom the data pertains.

Information Life Cycle:

This encompasses the stages of the planning, collection, creation, receipt, and capture of information; its organization, retrieval, use, accessibility, dissemination and transmission; its storage, maintenance, and protection; and its disposition and

Annexe E

Glossaire

Activité : Les activités correspondent aux principales tâches *accomplies* par l'organisation pour réaliser chacun de ses programmes. Plusieurs activités peuvent être associées au même programme d'une institution.

Fins administratives :

Utilisation de renseignements personnels dans le cadre d'un processus décisionnel qui touche directement le particulier en cause

Catégories de renseignements personnels :

- Autres renseignements personnels qui ne sont pas utilisés à des fins administratives ou marqués par un identificateur personnel, comme les avis spontanés, les plaintes ou la correspondance.
- Cette catégorie a été ajoutée pour que les institutions gouvernementales rendent compte de tous les renseignements personnels qu'ils détiennent.

Jumelage de données :

Activité qui consiste à comparer des renseignements personnels obtenus de diverses sources, y compris des fichiers de renseignements personnels, en vue de prendre des décisions sur les personnes que les renseignements concernent.

Cycle de vie des renseignements :

Englobe les étapes de planification, de collecte, de création, de réception et de saisie des renseignements; leur organisation, récupération, utilisation, accessibilité, diffusion et transmission; leur mise en mémoire, mise à jour et protection;

preservation

Manuals:

Directives, instructions, guidelines or procedures that are used by the employees of an institution to carry out its operations, activities or programs.

Personal Information Banks:

- A summary of the type of information about individuals that is held by federal institutions.
- Include all personal information that:
 - is organized and retrievable by a person's name or by an identifying number, symbol or other particular assigned only to that person.
 - has been or is being used, or is available for use for an administrative purpose.
- There are four types of Personal Information Banks (PIB):
 - Standard Banks (PSE)
 - Central Banks (PCE)
 - Particular Banks – Employee (PPE)
 - Particular Bank – Public (PPU)

Program:

- Programs are the largest unit of business activity in an institution – a unit set up to achieve institutional objectives as authorized by Parliament.
- A program represents the major responsibilities that are managed by the institution to fulfil its goals

Program Records:

- Distinct pieces of recorded information,

et leur destruction et conservation.

Manuels :

Directives, instructions, lignes directrices ou procédures dont se servent les employés d'une institution pour exécuter les opérations, les activités ou les programmes.

Fichiers de renseignements personnels :

- Résumé du genre de renseignements que détiennent les institutions sur les particuliers.
- Comprennent tous les renseignements de nature personnelle :
 - qui sont organisés et marqués de sorte à pouvoir être retrouvés par référence au nom d'un particulier ou à un numéro, symbole ou autre indication d'identification propre à ce particulier.
 - qui sont ou qui ont été utilisés à des fins administratives, ou qui sont accessibles à ces fins.
- Il existe quatre types de fichiers de renseignements personnels (FRP) :
 - les fichiers ordinaires (PSE);
 - les fichiers centraux (PCE);
 - les fichiers particuliers – employé (PPE);le fichier particulier – public (PPU).

Programme :

- Un programme est une unité organisationnelle établie pour poursuivre les objectifs d'une institution qui sont autorisés par le Parlement.
- Un programme représente les principales responsabilités que gère l'organisation pour réaliser ses objectifs.

Dossier de programme :

- Des éléments distincts de

regardless of physical form or medium, that are collected, created or received through the initiation, conduct or completion of a departmental activity or individual activity on behalf of the institution.

- comprised of operational and/or administrative records.
- Provide pointers to program information held by each federal institution within their record keeping system.
- Program Record descriptions identify the subject areas covered by institutional programs.

Program Record Number or Bank Number:

- A unique identifying number located at the end of each Program Record or Personal Information Bank
- Helps the Access to Information and Privacy office to locate the information requested
- Is assigned by each institution as a finding tool to access the information contained in their records

renseignements enregistrés, peu importe leur support ou forme matérielle, qui sont recueillis, créés ou reçus dans le cadre de l'instauration, de la conduite ou de l'achèvement d'une activité ministérielle ou individuelle de l'institution.

- Les dossiers de programmes sont constitués de dossiers opérationnels et administratifs.
- Fournissent des identificateurs des renseignements de programmes détenus par chaque institution fédérale dans son système de tenue des dossiers.
- Les descriptions des dossiers de programmes contiennent la liste des sujets traités par ces programmes.

Numéro de dossier de programme et numéro de fichier :

- Numéro d'identification unique situé à la fin de chaque dossier de programme ou fichier de renseignements personnels.
- Aide le bureau d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels à trouver les renseignements demandés.
- Attribué par chaque institution afin de permettre de récupérer les renseignements contenus dans leurs dossiers.